PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 14 FEVRIER 2024

ABCDécoration
257 Allées de craponne 13300 SALON DE PROVENCE
SARL à capital de 10 250 Euros
RCS SALON DE PROVENCE 494215221

Les associés de la SARL ABCDécoration au capital de 10 250 € divisé en 205 parts, parts sociales de 50 € chacune, se sont réunis au siège social, le 14 FEVRIER 2024 à 17 h en assemblée générale sur la convocation qui leur a été faite.

Etaient présents :

Mr ROS Grégory, demeurant 257 Allées de craponne 13300 SALON DE PROVENCE, titulaire de 123 parts,
Mme ROS Céline née GARCIA, demeurant 257 Allées de craponne 13300 SALON DE PROVENCE, titulaire de 82 parts.

L'assemblée est présidée par Mr ROS Grégory, gérant de la société.

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du Jour :

Reconstitution du capital social et décision de la poursuite d'activité.

I. PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont reconstitués suite au résultat de l'année 2022 de + 17 660 €
L'assemblée qui a décidé à l'AG du 14 février 2023 approuvant les comptes de2022 de mettre en Report à nouveau le bénéfice réalisé de 17 660 € à permis une reconstitution des capitaux propres.
Les capitaux propres passent donc de – 7704 € à + 9 956 € leur permettant de ne plus etre à moins de 50 % du capital social.

La poursuite d'activité est donc décidé par les associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GR

GR

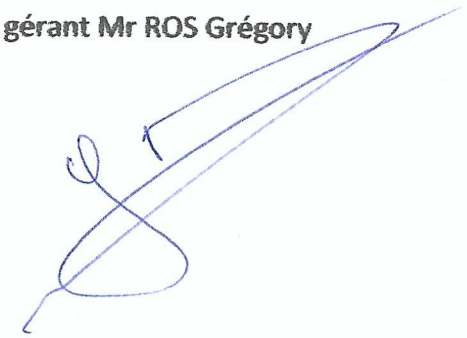
II. DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mr ROS Grégory pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée

Signatures

Le gérant Mr ROS Grégory



L'associé Mme ROS Céline

